



# Communiqué de presse

Luc Belot  
Député de Maine-et-Loire



Mercredi 2 juillet 2014

## Revalorisation des bourses étudiantes à la rentrée 2014

Je me félicite que nous ayons annoncé le lancement de la 2<sup>ème</sup> étape de la réforme des bourses étudiantes pour la rentrée 2014.

Alors que les résultats du baccalauréat vont-être connus en fin de semaine, ces mesures sont prises pour les étudiants, issus des familles de classes moyennes. **La jeunesse est toujours une priorité. L'amélioration des conditions de vie des étudiants a une réelle incidence sur la réussite des parcours, notamment en premier cycle.**

Cette réforme sociale ambitieuse s'inscrit dans un objectif politique de démocratisation de l'accès aux études supérieures. Elle concourt à l'ambition d'atteindre 50 % de diplômés du supérieur dans chaque classe d'âge. Ainsi, le Gouvernement a annoncé deux mesures prises pour la rentrée 2014 :

- **La création de 77 500 nouvelles bourses annuelles de 1000 € pour les étudiants des classes moyennes aux revenus modestes, boursiers «échelon 0» ne bénéficiant d'aucune aide aujourd'hui.**
- **La création de 1000 allocations annuelles nouvelles (qui s'ajoutent au 1000 créées en 2013) comprises entre 4 000 € et 5 500 € pour des jeunes en situation d'autonomie avérée, soit 8000 aides versées indépendamment des revenus des parents à la rentrée 2014.**

Pour rappel, l'effort budgétaire en faveur des bourses étudiantes est de plus de 450 M€ depuis 2012.

**Mieux prendre en compte la situation personnelle des étudiants autonomes et de leurs parents** confirme notre priorité en faveur de la jeunesse dans une période difficile, où la formation est plus que jamais garante d'insertion professionnelle et de contribution au redressement du pays.

**Permanence parlementaire** - 15 rue Voltaire - BP 55116 - 49051 ANGERS cedex 2 - 02 41 87 95 95 - Fax 02 41 87 16 09

126 rue de l'Université - 75007 Paris - 01 40 63 68 70 - Fax 01 40 63 53 93

[www.lucbelot.net](http://www.lucbelot.net)

[lbelot@assemblee-nationale.fr](mailto:lbelot@assemblee-nationale.fr)



[www.facebook.com/belot.luc](http://www.facebook.com/belot.luc)



[@LucBELOT](https://twitter.com/LucBELOT)

### Contacts presse :

François BENOITON

Attaché parlementaire

06.82.77.03.54 / [francois.benoiton@lucbelot.net](mailto:francois.benoiton@lucbelot.net)